

Paris, le 18 mars 2002

GISGUF
GROUPEMENT INTERNATIONAL DES SECRETAIRES GENERAUX DES
UNIVERSITES FRANCOPHONES

Assemblée générale

Réunion du 22 juin 2001

à l'Université LAVAL

Le Président du GISGUF, Henri AWIT, ouvre l'Assemblée générale à 14 heures. Il remercie tout d'abord les collègues secrétaires généraux des Universités de Laval, du Québec et de Montréal qui ont permis à ce colloque 2001 de se dérouler dans des conditions parfaites d'organisation, de qualité des interventions et de grande convivialité et même, de météorologie !

- Le point 1 de l'ordre du jour porte sur le **bilan des actions écoulées** depuis la dernière Assemblée générale du Liban ; Henri AWIT tient à cet égard à présenter ses plus vives excuses pour le retard certain concernant la publication des ACTES du colloque de Beyrouth, le discours du Professeur MAYLA ayant dû être entièrement « réécrit ». La publication des ACTES devrait intervenir désormais dans un délai rapide.

Le bilan proprement dit de l'action du GISGUF ne lui paraît pas négligeable, puisque le processus de son adhésion à l'Agence Universitaire de la Francophonie – AUF – (ex. AUPELF-UREF) est en passe d'aboutir.

Henri AWIT remercie à cette occasion de son aide, notre ancien collègue Secrétaire général, François VIGNAUX, actuel Directeur de Cabinet de la Rectrice de l'AUF, Mme GENDREAU-MASSALOUX.

Mais les objectifs du GISGUF vont au delà de cette adhésion et portent sur la promotion de ce groupement en direction de pays jusqu'à présent associés moins directement à nos rencontres : la Roumanie, le Vietnam, le Maroc, l'Algérie et bien d'autres encore. Des adhésions nouvelles doivent être sollicitées et à cette fin, nous devons faire mieux connaître notre action et développer nos activités, notamment dans le domaine de la formation.

C'est la raison pour laquelle le site WEB du GISGUF va être entièrement revu, actualisé et transféré sur le même support que le site des Secrétaires généraux français, auprès de l'Agence de modernisation des universités (AMUE).

En résumé, Henri AWIT se déclare satisfait et heureux de ce qui a été déjà accompli pour donner vie à ce groupement et souhaite que la prochaine équipe qui lui succédera poursuive et renforce encore les actions, notamment en direction des pays du Sud.

- **Point 2 : déclaration de constitution du GISGUF et statuts.**

Henri AWIT présente une proposition d'amendement portant **sur l'article 5**, relative à la composition du Conseil d'administration, lequel comprend 8 membres. Il précise que cet amendement a reçu l'approbation du Conseil d'administration sortant. L'article 5 serait modifié comme suit :

« Le GISGUF est administré par un Conseil d'administration de 10 membres désignés pour une période de deux ans ».

La répartition des sièges est par ailleurs modifiée ainsi :

« - 2 sièges pour le Canada
- 3 sièges pour la France »

Enfin, il est ajouté au 2^{ème} paragraphe la précision suivante :

« Dans les pays où il existe une Association des Secrétaires généraux régulièrement constituée, le Président de ladite association, es qualité, est membre de droit du conseil d'administration. Les autres représentants du pays considéré sont proposés par cette Association ».

Henri AWIT ouvre ensuite la discussion sur cette proposition, qui vise essentiellement rappelle-t-il, à prendre en considération la réalité des représentations de certains pays par rapport à d'autres ainsi que l'existence d'associations nationales.

Après que des observations aient été formulées par certains représentants sur l'opportunité contestable de prévoir désormais un siège attribué de droit aux Présidents des associations constituées, ce qui leur paraît contradictoire avec l'élection prévue au sein de l'Assemblée générale, le vote organisé à mains levées aboutit, **à l'unanimité moins 12 suffrages défavorables**, à l'adoption de la proposition d'amendement de l'article 5.

- **Point 3 : élection des membres du conseil d'administration**

En préambule, il est proposé une suspension de séance destinée à permettre la réunion immédiate du Conseil d'administration de l'association des Secrétaires généraux français, dont 9 de ses membres sont présents (le quorum requis est donc atteint).

Après que les représentants de la France aient été validés, l'Assemblée générale du GISGUF reprend ses travaux et approuve les désignations suivantes :

➤ **France – * Monique RONZEAU** – Secrétaire générale de l'Université René Descartes – Paris 5

 * **Luc ZIEGLER** – Secrétaire général de l'Université de technologie de Compiègne

 * **Membre de droit . Pascal AIME** – Président de l'Association des Secrétaires généraux d'établissements publics d'enseignement supérieur (SGEPES)

➤ **Afrique du Nord - Abdallah BOUBAKER** – Secrétaire général de la Faculté des sciences juridiques et politiques de Tunis

➤ **Afrique Sub Saharienne - Julienne BADIA-DETIENGUE** – Secrétaire générale de l'Université de Cocody – Côte d'Ivoire

➤ **Belgique - Léopold BRAGARD** – Secrétaire général de l'Université de Liège

➤ **Canada - * Michel LESPERANCE** – Secrétaire général de l'Université de Montréal

*** Membre de droit . André COTE** – Secrétaire général de l'Université de Québec – Président de l'Association des Secrétares généraux québécois jusqu'en septembre 2001, remplacé à cette date par Michel QUIMPER, Secrétaire général de l'Université de Québec

➤ **Liban . Henri AWIT** – Secrétaire général de l'Université St Joseph – Beyrouth, représentant désigné par les Universités libanaises

➤ **Suisse . Pierre BARRAUD** – Secrétaire général de l'Université de Neuchâtel – membre de droit désigné en qualité de Vice-Président des Secrétares généraux d'Universités suisses

- **Point 4 : Désignation du Bureau du GISGUF**

Après concertation en séance des membres nouvellement élus du conseil d'administration, la composition suivante du Bureau est portée à la connaissance de l'Assemblée générale :

↳ Président :	Michel LESPERANCE
↳ Vice-Présidente :	Monique RONZEAU
↳ Secrétaire général :	Pierre BARRAUD
↳ Trésorier	Luc ZIEGLER

Les membres de l'Assemblée générale félicitent les nouveaux membres élus du Bureau.

- **Point 5 : Cotisation annuelle**

Henri AWIT rappelle que cette année, pour la première fois, le paiement de la cotisation portant adhésion au GISGUF a été intégrée pour des raisons de commodité, aux frais de colloque pour un montant de **15 Euros** par an.

Il pense qu'un rappel de cotisation devra être fait par le Trésorier auprès des collègues qui n'ont pas pu participer au colloque.

L'Assemblée générale approuve le montant de la cotisation annuelle qui lui est proposé.

- **Point 6 : colloque biennal du GISGUF en 2003 : lieu et thème**

Henri AWIT rappelle que le lieu du 14^{ème} colloque du GISGUF avait été en principe, prévu en Afrique, lors de l'Assemblée générale de Beyrouth.

J. BADIA, représentant les pays de l'Afrique Sud Saharienne, prend alors la parole pour regretter que cette éventualité ne puisse se réaliser comme prévu en 2003, compte-tenu du contexte peu stable et du climat social perturbé qui sont à déplorer dans les pays africains potentiellement organisateurs.

Elle souhaite donc un report de cet « engagement » à 2005, tout en remerciant Henri AWIT d'avoir rappelé cette proposition qui honore l'Afrique francophone. M. A. BOUBAKER suggère par exemple le MAROC, compte-tenu de l'engagement croissant de ses représentants, au sein du GISGUF, comme M. RIDA.

Henri AWIT souligne le réalisme de cette réponse et remercie J. BADIA de sa fidélité au GISGUF.

Il convient donc de choisir un autre lieu pour le colloque de 2003, H. AWIT évoquant alors la possibilité de la France, qui n'a pas été pays organisateur depuis 1991 à Strasbourg.

Pascal AIME, Président de l'Association française, confirme cette proposition, la ville choisie étant PARIS . La date prévue serait la **période de fin mai au début juin 2003**.

Le **thème** du colloque sera défini par le conseil d'administration du GISGUF lors de sa prochaine réunion en mars 2002, sur proposition de l'Association des Secrétaires généraux français.

En conclusion : Henri AWIT se félicite de l'esprit démocratique et ouvert qui a présidé à l'ensemble des débats et remercie tous les participants présent de leur soutien.

Michel LESPERANCE, nouveau Président du GISGUF, tient à adresser toute son amitié à Henri AWIT, qui a été un grand Président du GISGUF, a su le faire grandir et évoluer. Il sera particulièrement difficile de lui succéder. Il souhaite longue vie au GISGUF et donne rendez-vous à tous en France fin mai début juin 2003.

L'Assemblée générale est levée.

Le Président sortant

La Secrétaire de séance

Henri AWIT

Monique RONZEAU